

A.A.P.P.M.A. L'ESVANAISE

REGLEMENT INTERIEUR DU PLAN D'EAU

Pêche traditionnelle

Vous pêchez *sur un site privé*, propriété de la commune de LIGUEIL.
L'association de pêche l'Esvanaise est chargée de la gestion piscicole et halieutique de l'étang.

Vous devez être titulaire d'un permis de pêche, plus carte journalière ou saisonnière

Ouvert tous les jours **du 1er mai** au **dernier dimanche d'octobre**.

Tarif : 5 € la journée, 50 € l'abonnement à la saison

Tailles à respecter :

Brochet :(60 cm)Black bass : (35 cm)

Carpe miroir : moins de 4 kilos. Carpe commune et koï remise à l'eau obligatoire

Trois cannes maximum autorisées, le pêcheur devant se trouver légalement à proximité immédiate de son matériel.

Mort manié, leurres souples et cuillers sont interdits sur le plan d'eau.

Pêche à la mouche

Ouvert tous les jours **du 1er novembre** au **dernier vendredi d'avril**

Tarif : 13 € la journée 90 € l'abonnement pour la saison

Règlement intérieur, consulter l'affichage au bord du plan d'eau

L'ESVANAISE